



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 664 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations, 90 % des garçons et 60 % des filles visionnent de la pornographie en ligne avant l'âge de 18 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'âge moyen où les garçons découvrent la pornographie est 12 ans;

CONSIDÉRANT QUE la majorité du contenu à caractère sexuel présente des scènes montrant des actes de violence, de domination, d'avilissement et d'humiliation à l'encontre des femmes et des filles;

CONSIDÉRANT QUE les effets de la facilité d'accès à du contenu à caractère sexuel violent et avilissant sont une question de santé publique;

CONSIDÉRANT QUE le fait d'exposer un enfant à du contenu à caractère sexuel violent constitue une forme de maltraitance;

CONSIDÉRANT QUE l'article 17 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant exige du Canada qu'il mette en place des mesures pour protéger les enfants contre les types de médias qui nuisent à leur bien-être;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- d'exiger la vérification efficace de l'âge sur tous les sites Web destinés aux adultes;
- d'exiger de tous les fournisseurs de services Internet québécois de filtrer la pornographie par défaut et d'exiger du consommateur qu'il exprime son choix pour y accéder;
- d'élaborer une campagne de sensibilisation visant les enseignants, les professionnels de la santé et les parents pour dénoncer les méfaits de la pornographie.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Rita/Lc de Santis
Députée de Bourassa-Sauvé

le 14 mars 2018

Date de signature de l'extrait